



Sondage : Extinction de l'éclairage public la nuit

Pour des raisons environnementales et d'économie entre autres, la municipalité envisage une extinction de l'éclairage public sur certaines tranches horaires. L'expérimentation débutera le 1^{er} janvier.

- **Sécurité** : Incitation à la prudence et au ralentissement des véhicules.
Pas plus de délinquance constatée (source gendarmerie).
- **Budget Communal** : Economie de 40% sur la consommation et la durée de vie des équipements.
- **Santé** : Diminution de la lumière intrusive.
- **Faune et flore** : Sauvegarde des insectes nocturnes et oiseaux migrateurs.
Rétablissement des écosystèmes.
- **Astronomie** : Qualité du ciel étoilé à nouveau observable.



Etes vous pour ou contre l'extinction de l'éclairage public aux horaires suivants :

POUR

CONTRE

De 22h à 5h :

De 22h à 6h :

De 23h à 5h :

De 23h à 6h :

Si vous êtes pour l'extinction, quel périmètre vous semble t'il le plus pertinent ?

Dans toute la commune :

Dans toute la commune sauf les grands axes :

Avez-vous des commentaires / propositions / idées ?

Quel âge avez vous ?

Moins de 25 ans

Entre 45 et 65 ans

Entre 25 et 45 ans

Plus de 65 ans

Le sondage est à déposer à l'accueil ou à déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie **avant le 20 novembre**.

Vous pouvez également répondre sur le site Internet de la commune : www.bethisysaintpierre.fr